



Conseil de sécurité

Distr. générale
26 mai 2015
Français
Original : anglais

Lettre datée du 25 mai 2015, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la République populaire démocratique de Corée auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur d'appeler votre attention sur les exercices militaires, connus sous le nom de « Key Resolve » et de « Foal Eagle », que les États-Unis et la Corée du Sud ont menés conjointement contre la République populaire démocratique de Corée, pendant les mois de mars et d'avril 2015.

Ces exercices militaires, véritables jeux d'agression nucléaire, ont fait appel aux derniers moyens de frappe nucléaires stratégiques, dans le but d'occuper Pyongyang, capitale de la République populaire démocratique de Corée, afin de supprimer ses dirigeants. C'est bien une preuve de leur nature agressive.

Il est donc naturel que la République populaire démocratique de Corée renforce ses armes de dissuasion pour se défendre légitimement contre les menaces militaires agressives des États-Unis. À titre expérimental, la République populaire démocratique de Corée a lancé récemment un tir de missile balistique à partir d'un sous-marin stratégique pour, comme elle est en droit en tant qu'État souverain, renforcer sa capacité d'autodéfense contre les manœuvres de provocation militaire des États-Unis.

S'il ne condamne que cet essai de tir sous-marin de la République populaire démocratique de Corée et ignore les exercices militaires provocateurs menés conjointement par les États-Unis et la Corée du Sud, le Conseil de sécurité prouvera qu'il est l'outil politique des humeurs autoritaires et arbitraires d'un membre permanent, ce qui serait contraire aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies.

Le Gouvernement de la République populaire démocratique de Corée estime que le Conseil de sécurité doit traiter les exercices militaires conjoints des États-Unis et de la Corée du Sud comme la cause profonde de ce cercle vicieux qui contribue à aggraver la situation dans la péninsule coréenne et comme une grave menace pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

En conséquence, je demande instamment que la question des exercices militaires menés conjointement par les États-Unis et la Corée du Sud soit inscrite à l'ordre du jour du Conseil de sécurité, et que ce dernier tienne une réunion d'urgence à ce sujet en application des Articles 34 et 35 de la Charte de l'Organisation des Nations Unies.



Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) **Ja** Song Nam
